

PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC – VILLE DE ST-EUSTACHE

DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE – LOCATEUR

Je, soussigné _____, domicilié au _____
à _____ ayant obtenu une aide financière de _____ dollars
dans le cadre du Programme Rénovation Québec/Ville de St-Eustache, pour la rénovation du
bâtiment sis au _____, lequel comprend _____
logements et _____ chambres en location, reconnaît avoir pris connaissance
des conditions rattachées à l'attribution de cette aide financière et m'engage par la présente à :

1. Respecter les modalités du calcul pour le contrôle de l'augmentation du loyer pour le renouvellement du prochain bail suivant la fin des travaux pour chacun des logements et chambres en location contenus dans le bâtiment. Ces modalités sont établies comme suit :

$$TA = \frac{\text{Coût NS X 0.10}}{LN}$$

TA : Taux d'augmentation maximal du loyer net

Coût NS : Coût des travaux non subventionnés correspondant à la partie louée du bâtiment et aux parties communes réparties également sur chacun des logements

LNA : Loyer net annuel de l'ensemble des logements ou des chambres en location

Note : S'il y a lieu, la Régie du logement est en droit de déterminer un taux différent de celui indiqué au présent formulaire.

2. Déposer une copie des baux ou de tout autre document établissant le coût du loyer net de chacun des logements ou des chambres en location pour la période en cours ainsi qu'une copie des premiers baux renouvelés suivant la fin des travaux de rénovation.
3. Déposer une copie de la lettre en vertu de laquelle les locataires de chacun des logements ou des chambres en location ont été informés des présentes modalités.

Signature du propriétaire – locateur

Date

Dans le cas où le propriétaire du bâtiment est une compagnie, le signataire de la présente déclaration doit être autorisé par le conseil d'administration de celle-ci.